



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tel. +41 (0)22 731 59 63
Fax +41 (0)22 731 91 52
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

43^e session (24 février-20 mars 2020)

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Déclaration orale du CETIM

Vérifier à l'audition

Examen du rapport du Groupe de travail intergouvernemental sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme relatif à sa cinquième session¹

Madame la Présidente,

J'interviens au nom du CETIM, organisation membre de la Campagne mondiale pour mettre fin à l'impunité des sociétés transnationales (STN), une plateforme qui regroupe plus de 200 organisations et mouvements sociaux à travers le monde.

Le projet révisé d'instrument juridiquement contraignant sur les STN, présenté à la 5^e session du Groupe de travail intergouvernemental chargé de cette question, constitue un pas important de continuité du processus de négociations sur cette question cruciale.

Cela dit, le projet révisé ne répond pas de façon efficace aux défis fondamentaux de la mondialisation et au contrôle recherché sur les activités des STN qui violent les droits humains.

Parmi les problèmes posés, nous pouvons mentionner celui de l'extension du champ d'application à n'importe quel type d'entreprise. Une telle extension est ni réaliste ni conforme à l'esprit et la lettre de la résolution 26/9 qui définit le mandat du Groupe de travail intergouvernemental. Une telle extension ne servira qu'à diluer, voire saper, le but initial du processus, en permettant aux personnes physiques et morales qui contrôlent les chaînes de valeur des STN d'échapper à la justice.

Nous sommes par ailleurs préoccupés par la tentative de certaines délégations d'isoler la société civile du processus de négociations.

La Campagne mondiale a récemment présenté au Groupe de travail intergouvernemental des commentaires et amendements sur le projet révisé, basés sur les propositions et revendications des communautés affectées et des mouvements sociaux. Nous souhaitons qu'ils soient pris en compte dans l'élaboration de la prochaine version du projet de traité.

¹ Cf. A/HRC/43/55, daté du 9 janvier 2020



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Madame la Présidente,
Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 5 mars 2020